



VENDREDI 26 FEVRIER 2021 – NEWSLETTER N°1

ACTUALITÉS

○ FDVA (FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE)

Comme en 2020, les associations sportives peuvent faire une demande de subvention au **FDVA**, auparavant réservée aux associations hors secteur sport. Ce dispositif a pour **objet de soutenir de l'ensemble du tissu associatif local dans l'accompagnement de ses projets structurants** et/ou innovants à impact notable pour le territoire.

[Consultez la Note d'orientation départementale 2021](#)

Les démarches sont à effectuer exclusivement sur lecompteasso.associations.gouv.fr **avant le 30 mars 2021**. Si une subvention a été accordée en 2020, il est **obligatoire de joindre le compte-rendu financier via le cerfa 15059*02**.



EN SAVOIR PLUS

○ MODULE "PREVENTION DES VIOLENCES SEXUELLES DANS LE SPORT"

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de Côte-d'Or organise en partenariat avec le **service départemental Jeunesse, Engagement, Sports de l'Éducation Nationale**, plusieurs modules de formations en visioconférence **sur des thématiques ciblées**. La prochaine session « **Prévention des violences sexuelles dans le sport** » est programmée le **1^{er} mars 2021 à partir de 10h**.

Cette **sensibilisation** sera animée par Mme Emeline WATTEZ, intervenante **régionale Grand-Est de l'association Colosse aux pieds d'argile**.



○ PLATEFORME - UNEMISSIONUNANIMATEUR

Lancement de la **plateforme unemissionunanimateur.fr** permettant **aux structures éducatives de disposer d'une banque de données** des associations et des animateurs. Cette plateforme répond à un **double objectif** de mise en relation des structures (collectivités, établissements scolaires etc...) **avec les animateurs, mais aussi d'une visibilité des activités proposées**.



PLUS D'INFORMATIONS

○ LES DONNÉES PUBLIQUES DE L'IGN ACCESSIBLES GRATUITEMENT

Depuis le **1^{er} janvier 2021**, les données publiques de l'IGN sont libres et accessibles gratuitement en **Licence ouverte Etalab 2.0**. Dans le contexte du plan national de relance, cette ouverture doit **faciliter l'usage des données géographiques et favoriser l'innovation** au service du plus grand nombre.



PLUS D'INFORMATIONS

○ **LANCEMENT DE LA PLATEFORME DIGITALE OUTDOORVISION**

En tant que passionné des sports Outdoor, vous êtes sensible à la qualité des sites et itinéraires, à leur préservation et à la prise en compte de votre sport favori dans les politiques territoriales.

En partageant vos tracés GPS (et uniquement vos tracés GPS, les autres données liées à votre activité ne sont pas concernées), vous contribuez à la meilleure connaissance des sports Outdoor et à la préservation de vos sites de pratique.



EN SAVOIR PLUS

○ **RECRUTER POUR PREPARER L'AVENIR DE VOTRE ASSOCIATION**

Un webinaire à l'attention des associations qui ont un projet de recrutement est organisé le mardi 2 mars de 18h à 19h30 sur la thématique : "Recruter pour préparer l'avenir de votre association"

Seront notamment présentés des aides à l'emploi et des aides déployées dans le cadre du plan de relance, le programme d'aide à l'emploi associatif de la Région BFC, les aides à l'emploi spécifique au domaine du sport & l'aide à la gestion salariale du GEA.



INSCRIPTION

EMPLOI

○ **#1JEUNE#1SOLUTION**

Une initiative du Gouvernement pour accompagner, former et faciliter l'entrée dans la vie professionnelle de tous les jeunes, sur tous les territoires.



#1jeune1solution

PLUS D'INFORMATIONS

○ **PLAFOND DE LA SÉCURITÉ SOCIALE 2021**

Le plafond de la Sécurité sociale n'est pas revalorisé pour 2021 et est donc identique à celui applicable pour l'année 2020.

Ainsi, pour 2021, il reste fixé à :

- 41 136 € pour l'année ;
- 3 428 € par mois ;
- 189 € par jour.

Il s'applique aux cotisations et contributions de Sécurité sociale dues pour les périodes courant à compter du 01.01.2021



EN SAVOIR PLUS

FINANCEMENTS

○ **PLAN D'URGENCESS**

Le secrétariat d'État à l'Économie sociale, solidaire et responsable a mobilisé un fonds d'urgence de 30 millions d'euros pour les structures de l'ESS de moins de 10 salariés frappées par la crise. Le réseau France Active est l'opérateur choisi pour le déployer partout en France à travers un guichet unique, accessible depuis le 22 janvier 2021.

FRANCE ACTIVE
Les entrepreneurs engagés

PLUS D'INFORMATIONS

○ **RÉGION BFC - UN PLAN DE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS**

La Région Bourgogne-Franche-Comté a élaboré un plan de soutien afin d'accompagner les associations fragilisées par les conséquences de la crise sanitaire du Covid-19. Ce plan en deux volets mobilise 5,6 millions d'euros supplémentaires de financement régional.

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

EN SAVOIR PLUS

○ **PLAN DE RELANCE : MESURES DE SOUTIEN POUR LE SPORT**

Afin de vous aider au mieux et de vous accompagner dans votre reprise, le ministère chargé des sports vous propose un tableau des mesures d'aides économiques d'urgence et du Plan de relance pour le sport.


MINISTÈRE
CHARGÉ DES SPORTS
*Liberté
Égalité
Fraternité*

PLUS D'INFORMATIONS

BÉNÉVOLAT

○ **BARÈME KILOMÉTRIQUE BÉNÉVOLE**

Frais des bénévoles non remboursés en 2020 : le barème kilométrique est paru

Les frais engagés par les bénévoles dans le cadre de leur activité associative, non remboursés par l'association, peuvent ouvrir droit, sous certaines conditions, à une réduction d'impôt sur le revenu, notamment les frais de déplacement.

Le barème 2020 est paru :

- Véhicules automobiles : **0,321 € / km**
- Vélomoteurs, scooters, motos : **0,125 € / km**

Source : <https://www.associations.gouv.fr/>


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
impots.gouv.fr
un site de la direction générale des finances publiques

EN SAVOIR PLUS

○ **SAVED - DÉPLACEMENTS & BÉNÉVOLAT**

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de Côte-d'Or vous propose **son outil SAVED** qui vous servira à effectuer vos relevés de déplacements bénévoles d'une part et de valoriser votre apport bénévole d'autre part.

Cet outil à destination notamment des associations sportives est **gratuit**. Pour l'acquérir, il vous suffit de vous rendre sur la page dédiée et de remplir le formulaire de téléchargement.



PLUS D'INFORMATIONS

○ **CEC - COMPTE ENGAGEMENT CITOYEN**

Le Compte d'Engagement Citoyen (CEC) instauré par la loi du 8 août 2016 dite loi Travail est un dispositif intégré à Mon Compte Formation.

Les bénévoles éligibles peuvent y déclarer leur activité associative et bénéficier de droits à formation financés par l'État en reconnaissance de leur engagement. Afin d'alimenter votre compte, il est nécessaire de déclarer vos activités bénévoles associatives éligibles **réalisées en 2020**.


Compte d'Engagement Citoyen
CPFormation.com

EN SAVOIR PLUS

FORMATIONS

○ FORMATION CASICO

Le CDOS de Côte-d'Or organise des formations comptabilité **avec le logiciel CASICO**, au regard du contexte sanitaire, celles-ci sont proposé **depuis le 15 mai 2020** sous formes de :

- **Tutoriels** - intégrant **les supports pédagogiques**, l'assistance CASICO, le logiciel en format monoposte à vie, **l'adhésion gratuite à CASICO On Line dans les 3 mois suivants l'envoi des tutoriels.**
- **Visio-Formations** - intégrant les supports pédagogiques, l'assistance CASICO, le logiciel en format monoposte à vie, **l'adhésion gratuite à CASICO On Line pendant 1 an & une formation en visio-conférence à distance.**



PLUS D'INFORMATIONS

○ FORMATIONS VILLE DE DIJON

La ville de Dijon, en collaboration avec le CRDVA **propose un programme complet de formations gratuites** à destination **des responsables, salariés et bénévoles associatifs**. Ce programme est élaboré en tenant compte des échanges quotidiens avec le milieu associatif et **en fonction des besoins exprimés par les associations**.

A travers ces formations, le service Vie associative de la Ville de Dijon et les partenaires du milieu associatif local donnent **les clefs de la réussite de vos projets associatifs**.



EN SAVOIR PLUS



Pour tous renseignements complémentaires, Contactez Mario JOBARD,
crib.cotedor@franceolympique.com ou 09.63.06.66.36
Centre de Ressources et d'Information pour les Bénévoles
CDOS de Côte-d'Or, CREPS Bourgogne-Dijon,
19 rue Pierre de Coubertin, 21000 DIJON - <https://cdos21.org/>



Conformément à la loi, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'oubli des informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à crib.cotedor@franceolympique.com

